

Le parler féminin et masculin : des particularités biologiques au dressage socioculturel

La variation linguistique résultant du rapport langue/sexe n'est plus à démontrer. On sait que les hommes et les femmes partagent le plus souvent la même langue mais ne manifestent pas les mêmes pratiques langagières. En sociolinguistique, les études qui s'intéressent à ces phénomènes s'inscrivent dans le cadre de ce qu'on appelle « les *gender-studies* » ou « l'approche genrée ». En effet, les différences relevées entre les deux parlars sont certes biologiques (voix, débit, ton) mais d'autres sont purement socioculturelles.

Nous avons intitulé cet article « Le parler féminin et masculin : des particularités biologiques au dressage socioculturel¹ » car nous pensons que cette question est loin d'être limitée aux simples particularités ou spécificités biologiques. Il s'agit, en fait d'une orientation socio-culturelle qui renforce la façon de parler de chacun des deux sexes et met en forme des jugements de valeur qui renvoient, à travers le monde, aux simples traits de caractère représentant les deux sexes. À cette description s'attache une enquête, à travers laquelle nous avons essayé d'étudier le poids psychologique et sociologique des désignations lexicales des hommes et des femmes employées couramment, dans notre société marquée par un plurilinguisme attesté (berbère, arabe dialectal et classique et français).

Nous avons tenté de savoir, au moyen d'un sondage², à quel point le choix de tel ou tel paradigme, pourrait être la traduction ou l'expression d'une mentalité forgée par les diverses représentations sociales.

¹ Nous avons pris « le parler » dans son sens le plus large, sans en faire un concept à opposer à *langue, langage ou discours*.

² Voir Annexe.

Le parler féminin et masculin : de l'anthropologie à la sociolinguistique

Ségrégation sexuelle ou ségrégation linguistique ?

Les différences entre le parler des femmes et des hommes, ont été observées, ou au moins objets de discours, depuis des siècles. *Hérodote* en parle à propos des *Scythes* et des *Amazones* (Yaguello, 2002, p. 8). En effet, avant de faire l'objet de nombreuses études en sociolinguistique, basées sur une critique sociale, la description des phénomènes langagiers en relation avec le sexe a suscité l'intérêt des premiers anthropologues et missionnaires qui se sont intéressés essentiellement aux sociétés primitives et archaïques.

Le premier exemple à citer à ce propos, est bien le travail consigné dans le dictionnaire Caraïbe-Français (1664) du père dominicain Breton (missionnaire à la Guadeloupe), révélant que dans les petites Antilles, chacun des deux sexes entretient avec la langue locale des rapports tels que les hommes recourent à un certain nombre de termes ou expressions que les femmes comprennent mais s'abstiennent absolument d'utiliser, ces dernières usant de certains termes que les hommes ne peuvent emprunter qu'au risque de se couvrir de ridicules. (Singy, 1998, p. 9)

D'autres exemples, à travers le monde, nous sont parvenus, témoignant tous du fait que l'usage de la langue dans les sociétés primitives est synonyme de *démarcation de pouvoir* et de *domination* : ainsi, chez les *Cuna* de *Panama* les chefs utilisent un langage cryptique qui n'est pas compris par les femmes. En Australie, le *Yanan*, ou langue mystique du peuple Kamilaroi, est parlée exclusivement par les hommes au cours des cérémonies initiatiques (Capell, 1966). De même chez les Maya, le langage rituel utilisé pendant les cérémonies magico-religieuses est interdit aux femmes (Yaguello, 2002, p. 19). En Inde, seuls les hommes pratiquaient le sanscrit. En Afrique, et chez les Zoulous, les femmes sont soumises à la pression d'un certain nombre de tabous linguistiques parmi lesquels celui qui les empêchent de prononcer le nom de leurs beaux-frères (Jespersen, 1922 ; Singy, 1998, p. 10). Au Japon, les différences entre le parler des hommes et celui des femmes sont manifestement le reflet d'une structure sociale encore fortement hiérarchisée (Yaguello, 2002, p. 31).

Et comme la différenciation linguistique entre hommes et femmes ne saurait s'étudier dans un cadre abstrait, il fallait attendre le début des années 1960, avec l'émergence de la sociolinguistique, pour que les études portant sur le lien entre langue et sexe puissent connaître une

orientation nouvelle, soit au niveau des sociétés enquêtées, soit au niveau des approches ou des explications données.

L'apport de la sociolinguistique

Parmi les premières études réalisées dans les limites du cadre théorique développé par la sociolinguistique, est celle que publie William Labov en 1966. Au départ, son étude était focalisée sur le lien entre classes sociales et structures linguistiques. À travers son enquête menée à New-York et en prenant en considération et parallèlement les aspects comportementaux (pratiques linguistiques) et les aspects intuitifs (représentations linguistiques), Labov découvre une population touchée par ce qu'il appelle l'« insécurité linguistique ». Selon lui, les New-Yorkais manifestent cette insécurité linguistique à travers des fluctuations stylistiques, une tendance à l'hypercorrection, bégaiements, hésitations et parfois même une dépréciation du parler local³. Par la suite, Labov relève de nettes distinctions au sein de la population soumise à l'enquête. Parmi ces distinctions, l'une d'elles concerne le sexe des locuteurs et se résume dans le fait qu'en règle générale, les femmes apparaissent davantage en proie à cette insécurité linguistique.

Selon Labov les femmes utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées en discours surveillé que les hommes et sont plus sensibles aux modèles de prestige :

Les femmes emploient les formes les plus neuves dans leur discours familial, mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé. (Labov, 1976, p. 403)

Partout ailleurs (Philadelphie, Détroit, Norwich), les résultats sont les mêmes et témoignent du fait que les femmes sont beaucoup plus portées à manifester de l'insécurité linguistique que les hommes. Pour expliquer de tels résultats, les linguistes proposent des hypothèses d'ordre sociologique disant, qu'étant dominées dans les sociétés masculines au plan socio-économique, les femmes ne peuvent signaler leur statut et leur position sociale que par une conformité aux normes dominantes (Encrevé et Bourdieu, 1983) : donc elles investissent plus que les hommes dans l'acquisition de compétences linguistiques.

À partir des années 1970, les perspectives des études s'élargissent davantage, notamment celles menées par des linguistes féministes (comme Pamela Fishman et Lakoff). Il s'agit pourtant des mêmes préoccupations mais les interprétations données ne sont pas tout à fait identiques : le mérite fondamental des féministes est d'avoir placé la question des

³ Voir le texte de Soraya Hadjarab, ici-même.

différences entre langue des hommes et langue des femmes sur le terrain idéologique, ce que n'avaient pas fait anthropologues et dialectologues. Il apparaît donc essentiel de mettre l'accent sur la condition féminine, autrement dit démontrer que la place de la femme dans la langue est le reflet de sa place dans la société.

Si on fait l'inventaire des différentes études sociolinguistiques, on peut les classer en trois modèles ou courants.

Le premier appréhende les rapports entre la langue et sexe en termes de *déficit* : « comparé à celui des hommes, le parler féminin est décrit comme hésitant et sans impact » (Singy, 1998, p. 14). Signe d'une insécurité psychologique ceci n'est que, selon Lakoff, « le résultat d'une socialisation des rôles sexuels, orientée, dès la prime enfance de sorte à placer les femmes en situation de subordination » (Singy, 1998, p. 14). Pas très loin, en fait, du premier, le deuxième modèle, quant à lui, interprète les choses en termes de domination d'un sexe sur l'autre. Dans un court article, en 1944, le sociologue américain Paul Furfey évoquait déjà la relation entre langue et sexe et concluait : « La langue des hommes peut être un instrument de domination sur les femmes. » (Yaguello, 2002, p. 17). Nous allons, à ce sujet, emprunter l'expression « le masculin l'emporte sur le féminin » (titre d'un article de Michel Arrivé paru dans *Langue et cité* n° 24 en octobre 2013⁴), pour dire que cette expression est bien plus qu'une règle grammaticale.

Avec l'aube des années 1980, les promoteurs du troisième modèle, qui sont des disciples de Gumperz : Malz et Borker (1982) considèrent que :

Les échanges verbaux entre hommes et femmes pourtant d'une même communauté linguistique sont de nature identique à ceux qu'ont entre eux des individus appartenant à deux cultures différentes [...] ces univers culturels sont structurés de telle manière que les filles y évaluent selon un type coopératif et les garçons selon un type compétitif (Singy, 1998, p. 15).

Voilà donc que les différences biologiques sont renforcées par l'apprentissage et la distribution culturelle des rôles. Selon ce modèle et s'il est vrai que les femmes posent plus de questions que les hommes, dans une conversation, ce ne serait pas dû à une insécurité psychologique mais cela s'expliquerait plutôt par le fait que :

pour les femmes les questions n'ont pas comme seule fonction principale — ce qui est le cas pour les hommes — la recherche

⁴ Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, p. 2, disponible en ligne sur : www.dglff.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf.

d'informations. En conformité avec les règles conversationnelles en usage dans la subculture dont elles sont issues, les femmes assignent également aux questions une autre fonction cardinale, fonction supposée maintenir les conversations auxquelles elles participent dans un style favorisant la bonne entente, l'égalité, la réciprocité, bref, en un mot la non-conflictualité. (Singy, 1998, p. 16)

Concernant ce point justement, deux psychologues américains Zimmerman et West (1975) parlent de trois types d'échanges verbaux : hommes(s) ↔ homme(s), femme(s) ↔ femme(s) et homme(s) ↔ femme(s). Ils ont constaté qu'à chaque fois, le registre lexical adopté est différent. Pour le troisième type, c'est à dire l'échange mixte, et à travers enquêtes et analyses, les auteurs concluent :

Les hommes refusent aux femmes un statut d'égalité dans l'échange verbal. Ils ne respectent pas leur droit à la parole et ne leur laissent pas le choix des sujets de conversation. (Yaguello, 2002, p. 59)

Trudgill montre à son tour que

les locuteurs jouant un rôle dominant dans une conversation font plus de suggestions, utilisent plus d'impératifs et emploient moins d'interrogatifs que les personnes adoptant un rôle subordonné, or les locuteurs dominants sont le plus souvent masculins que féminins (Trudgill, 1998, p. 44).

Les caractéristiques du parler féminin et masculin

Les caractéristiques d'ordre biologique

La voix est, sans doute, l'un des éléments qui permettent de définir l'identité sexuelle des individus. Dans sa dimension acoustique, la voix est :

L'ensemble des ondes sonores produites dans le larynx par la vibration des cordes vocales sous la pression de l'air subglottique (Dubois, 2007, p. 509).

L'analyse de la voix permet de comparer différentes voix, entre elles :

La voix d'homme la plus grave présente un fondamental qui oscille de 100 à 170 Hz. La voix de femme est plus aigüe : et varie de 140 à 280 Hz. La voix d'enfant, plus aigüe encore se situe au-dessus de 250 Hz et aux alentours de 360 Hz. (Argod-Dutard, 2010, p. 27).

En parlant de voix et de phonation, on évoque la respiration qui est un phénomène biologique et un mécanisme indispensable pour la production de la voix. On dit que « la femme a une prédisposition à la respiration

haute. C'est-à-dire la femme respire avec le haut de son thorax » (Le Huche, 1984, p. 77).

Ainsi et à titre indicatif « la capacité pulmonaire est d'environ 2,7 à 3,5 litres en moyenne pour une femme adulte et de 3,5 à 4,5 litres chez l'homme ». (Léothaud, 2004-2005, p. 23).

L'image masculine et féminine est également forgée par d'autres traits dits paralinguistiques tels que le ton, le timbre, la hauteur et l'intensité de la voix. En effet bien que l'écart de hauteur entre voix d'homme et de femme soit une caractéristique biologique de départ, cette différence peut être renforcée par les valeurs culturelles qui s'y rattachent. Dans notre société algérienne par exemple, il est mal vu pour un homme d'avoir une voix de femme (« homme efféminé ») et vice versa (« femme hommasse »).

Parfois, la voix dépasse son rôle d'indicateur de sexe vers celui de révélateur de la personnalité du locuteur et là, les représentations qui se tissent sont nombreuses. On entend souvent dire que les voix féminines manquent d'autorité et de sérieux et que les voix masculines sont globalement plus crédibles, valorisées et constituent même un indice de virilité et de dominance.

Caractéristiques d'ordre linguistique

Dans une description ancienne et détaillée des caractéristiques stylistiques et syntaxiques des parlers féminin et masculin, Jespersen considère que les hommes construisent leurs énoncés comme des boîtes chinoises ou des poupées russes, c'est-à-dire qu'ils sont capables de construire des phrases complexes à structures emboîtées. Les femmes, elles assemblent des colliers de perles, se contentant de coordonner des phrases laissées en suspens :

Je crois que l'explication de cet emploi typiquement féminin réside dans le fait que bien plus souvent que les hommes, les femmes n'achèvent pas leurs phrases simplement parce qu'elles commencent à parler sans avoir réfléchi à ce qu'elles allaient dire. (Jespersen, 1922, p. 241, cité par Yaguello, 2002, p. 72)

De même les hommes excellent aux jeux de mots car ils sont sensibles aux *allitérations* et *assonances*. Les femmes elles, font un usage modéré de *l'hyperbole* et des intensifs car elles auraient toujours tendance à exagérer. Toujours, selon Jespersen, les femmes disposeraient d'un « vocabulaire stable mais limité⁵ » (1922, p. 241, cité par Singy, 1998, p. 11).

⁵ « *The vocabulary of a woman as a rule is much less extensive than that of a man.* » (Jespersen, 1922, p. 248)

Sur le plan syntaxique et stylistique toujours, les enquêtes sociolinguistiques révèlent de nettes divergences dans l'usage langagier. Selon Penny Brown (1980), les femmes emploient plus de particules emphatiques, de questions négatives, de répétitions, de questions rhétoriques et de diminutifs (Trudgill, 1998, p. 44).

En plus de leur penchant pour les constructions interrogatives ou interro-négatives et l'emploi de mots-chevilles, les différences d'ordre phonétique et phonologique consistent en la rapidité du débit, la chute ou le maintien du [ə] muet, car les femmes ont plus tendance à soigner leur articulation ou prononciation. Un exemple très réputé en Algérie : « Les femmes réalisent le /R/ du français sous la forme de la variante fricative [R] alors que les hommes réalisent plus souvent la variante apicale[r] » (Morsly, 1998, p. 94).

C'est ce que Caubet explique également, dans l'une de ses recherches portant sur le français au Maghreb :

Les femmes ont tendance à essayer de prononcer le français "à la française", parce que c'est plus «féminin» (...) la différence avec les hommes porte essentiellement sur le fait qu'elles ne roulent pas les /r/ et qu'elles mouillent les /t/. (1998, p. 134)

Rouler le /r/ est donc une prononciation spécifique aux hommes, une façon qui répond peut-être à leur peur de paraître efféminés.

Dans un autre contexte, la psycholinguistique et les études d'acquisition du langage se combinent pour peindre un tableau très convaincant de la supériorité linguistique des individus de sexe féminin. À partir de dix-huit mois, les filles font moins de « fautes de grammaire » que les garçons et sont plus aptes à construire des phrases complexes ; elles articulent mieux et ont plus d'aisance verbale, l'aphasie, la dyslexie sont plus répondues chez les mâles de tout âge (Garai et Amram, 1968, cité par Yaguello, 2002, p. 65). Les garçons auraient tendance à bégayer parce que la société valorise davantage l'élocution masculine que féminine. Les pressions sociales seraient donc plus fortes sur les garçons d'où une angoisse génératrice de troubles de la parole (Kramer, 1975, cité par Yaguello, 2002, p. 65).

Une proposition récente a été formulée par Jack Chambers (1995) dans son ouvrage fondamental sur la théorie sociolinguistique. Chambers défend l'idée que les individus de sexe féminin sont plus doués et simplement meilleurs que les individus de sexe masculin pour tout ce

qui relève de près ou de loin au langage, et ceci dès la période initiale de l'acquisition de celui-ci. Il affirme que

cette plus grande capacité linguistique en général, confère aux femmes une plus grande facilité dans la manipulation des variantes linguistiques, en particulier et dans l'utilisation des traits de prestige lorsqu'il est souhaitable d'y recourir (Trudgill, 1998, p. 49).

Cette affirmation peut être complétée et renforcée par l'opinion de Labov qui trouve que la performance verbale des individus de sexe féminin est plus qu'un avantage inné ou naturel, mais qu'elle est plutôt due à leur conformisme aux normes adultes dominantes :

Des études portant sur des enfants de 5 à 11 ans montrent un développement parallèle chez les garçons et les filles et ce n'est qu'à partir de 11 ans, en cours de scolarité que les filles commencent à être plus performantes verbalement [...] Il semble donc probable que les meilleurs classements scolaires obtenus par les filles ne résultent pas d'un avantage inné mais plutôt d'une plus forte tendance à se conformer aux normes adultes dominantes, ainsi que nous l'avons observé dans leur choix de variantes linguistiques. De plus cette explication tendrait aussi à prédire que les femmes observent et rapportent mieux leur propre discours que les hommes. (Labov, 1998, p. 30)

Caractéristiques d'ordre socio-culturel et le grand champ des représentations

« La langue est un système symbolique engagé dans des rapports sociaux. » (Yaguello, 2002, p. 7)

Cette réflexion nous situe d'emblée dans le sujet, car la différenciation sexuelle apparaît aussi comme un fait d'ordre socio-culturel qui se reflète dans la langue en tant que système sémiotique parmi d'autres. L'exemple donné par Peter Trudgill semble éclaircir cette idée :

L'utilisation d'une variété linguistique féminine est un acte d'identification de soi en tant qu'individu de sexe féminin et constitue un comportement "approprié" pour une femme au même titre que porter une jupe. Que se passerait-il si, dans notre société un homme portait une jupe ? Son sort serait celui de ces hommes Karibs qui essayaient d'utiliser la langue des femmes. Les femmes ont des mots et des phrases qui ne sont pas ceux qu'utilisent les hommes sous peine de devenir la risée de tous. (Trudgill, 1998, p. 51)

Un autre exemple pour confirmer ces bornes socio-culturelles est celui des blasphèmes et des jurons. C'est un domaine d'expression réservé aux hommes. Shulamith Firestone (1970) écrit :

« Les hommes ont le droit de blasphémer et d'injurier le monde entier parce que ce monde leur appartient. Mais que ce même juron sorte de la bouche d'une femme [...] on crie au scandale. »
(Yaguello, 2002, p. 44)

C'est pareil, dans notre société algérienne et de par notre tradition et religion, il est impensable et honteux pour une femme d'être vulgaire dans sa façon de parler : une femme « doit » bien parler, tout contrôler, être raffinée, d'où la notion de politesse qui fait l'objet de nombreuses études en sociolinguistique. Une femme est obligée de parsemer son discours de particules polies, de circonlocutions et d'assurance de respect pour l'auditeur. Toutefois, il est à signaler que l'usage de ces formes polies est directement lié aux structures sociales et à l'éducation. En effet, le respect des tabous verbaux, le maniement de l'euphémisme font partie des structures de politesse. La fonction de cette politesse est de réduire les frictions et les conflits, de masquer les antagonismes. La politesse peut être aussi perçue comme signe d'insécurité et d'incapacité de s'affirmer, de dire ouvertement ce que l'on pense et de donner des ordres.

La relation entre le discours masculin et féminin peut correspondre parfois au schéma domination/soumission qui est le résultat d'un dressage dès le jeune âge, comme nous l'avons déjà précisé et donc le langage devient un ensemble de normes tout comme la façon de marcher, de rire, de sourire ou même de s'asseoir qui, tous, contribuent à la formation de l'identité sexuelle et où toute transgression risque de créer des problèmes de représentation. À ce propos, certains sociolinguistes semblent déjà catégoriques : le genre est une construction sociale (Kunert, 2013) affirme Luca Greco, auteur de *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*. Cet avis est partagé et souligné dans un article récent de la revue *British Journal of Arts and Social Sciences Journal of Language and Sexuality* : « *Gender is constructed by the society*⁶ » (Ali et Akhlaq Khan, 2012, p. 343)

Le contexte batnéen (l'enquête)

Nous avons déjà signalé qu'aborder le sujet du parler féminin et masculin dans sa dimension socioculturelle, c'est aborder un sujet qui touche de

⁶ Le genre est construit par la société.

près ou de loin à la condition féminine, à l'image de la femme à travers la langue et aussi indirectement à la relation homme/femme sous son angle communicatif. Relation qui, dans notre société, est codifiée par le silence et parfois même l'absence de communication.

Dans son article « Les femmes algériennes et l'insécurité linguistique » paru dans un ouvrage collectif dirigé par Pascal Singy (1998), Dalila Morsly confirme que « le silence, [est l'] un des fondements majeurs du code des relations entre les hommes et les femmes » (p. 79), et à partir des témoignages qu'elle a recueillis, à travers son enquête, elle ajoute : « Le silence est indéniablement un facteur de souffrance et d'insécurité linguistique. » (p. 81)

Cette condamnation au silence est donc une réalité. Il y eut un temps où les femmes ont été privées de parole à l'intérieur comme à l'extérieur. Est-il révolu ? À l'intérieur, toute parole, voix ou même rire un peu forts, et plus particulièrement en présence des hommes, sont qualifiés de manque d'éducation, et les femmes ne peuvent alors que pleurer parfois pour se soulager parce qu'elles n'ont pas le droit de parler. À l'extérieur, c'est une autre image : l'homme devient le porte-parole de la femme. Partout, d'ailleurs, elle doit être accompagnée de son mari, de son père ou de son frère :

La société algérienne est une société d'homme ! Quantitativement c'est faux. Et pourtant sociologiquement et particulièrement au regard d'un observateur, il est vrai que la société algérienne est d'abord une société d'homme. Cela vient de ce que les règles de l'Algérie originelle exigent que la femme mène une existence effacée qui échappe aux regards étrangers et d'abord à ceux des hommes. (Boutefnouchet, 1980, p. 69)

Mais aujourd'hui, la scolarisation, l'entrée de la femme dans le monde du travail et son statut de femme salariée exerçant un métier, donnent une toute autre image de sa responsabilité familiale par rapport à l'ancienne image de femme au foyer, ne franchissant le seuil de sa maison que pour des raisons précises et ponctuelles. Trop s'étaler sur ce sujet serait se perdre dans l'éternel problème de la condition féminine, qui mérite de faire l'objet d'un autre champ d'étude. Mais, en ce qui concerne l'image de la femme dans notre langue ou plus précisément ses différentes représentations, l'expression suivante : *Kalmet Rejel* ou « parole d'homme » peut résumer, à elle seule, la situation et peindre le portrait de la femme. On la qualifie d'incapable de respecter un engagement, on dit que la parole de la femme est moins fiable que celle de l'homme et qu'elle peut même contenir des

mensonges, raison pour laquelle, dans le domaine juridique et religieux : Une seule femme n'est pas prise comme témoin.

On peut citer aussi la fameuse expression : *Soug en'sa* qui veut dire littéralement « le marché des femmes » et qui signifie, dans un sens figuré, que les femmes sont extrêmement bavardes et que leurs discussions ne sont d'aucune efficacité, elles sont sans valeur. Cela pousse les hommes, généralement, à les interrompre, sans arrêt, ou le plus souvent à crier plus fort, jusqu'à ce que les femmes renoncent à faire entendre leur voix.

Les dimensions psychosociologiques des désignations lexicales des hommes et des femmes

Pour ce qui est des pratiques langagières qui reflètent, un peu, cette relation entre homme et femme, nous pouvons citer, ces désignations lexicales qui gèrent et composent notre quotidien.

Dans notre société, « la femme », en arabe dialectal c'est « *lemra* » ou encore « *eddar* » qui veut dire « maison » et « *lâaila* » qui veut dire « famille » ou « *ezzujja* » (en arabe classique et qui signifie « l'épouse ») et c'est aussi « *el madame* » (en code switching : français/arabe dialectal) et « *thametouth* » ou femme (en dialecte berbère ou chaoui). Quand la femme est âgée, c'est le mot « *laâjouz* » ou « la vieille » qui s'ajoute au répertoire. Et dans le pire des cas, on laisse le soin au pronom personnel « elle », c'est-à-dire qu'on ne la nomme plus.

De l'autre côté « l'homme » est désigné de « *rajli* » ou « mon homme » et « *moula biti* » (en arabe dialectal) et qui veut dire « le propriétaire, le gérant de ma maison » et dans un sens un peu figuré : « le roi de ma maison ». L'homme c'est aussi « *ezzawj* », l'époux (en arabe classique). « Mon mari » et « le monsieur » (en français). Enfin, en dialecte berbère (chaoui) c'est « *argaz* » ou l'homme et quand il est âgé c'est « *achibane* » et « *echaïb* » qui veut dire vieux (en arabe dialectal). Pourquoi donc tous ces substituts lexicaux ? Et qu'est-ce qu'ils signifient ?

En vue de trouver des réponses, nous avons pensé à faire passer un sondage, dont la question principale posée est la suivante : « Comment préférez-vous nommer votre mari (ou femme) en son absence ? Et pourquoi ? » (Différentes désignations sont bien sûr proposées aux enquêtés). Nous avons effectué le sondage auprès d'une centaine de personnes (hommes et femmes). En fonction des différentes réponses, nous avons pu établir les tableaux suivants :

La langue employée	Les différentes désignations lexicales de l'homme	Les différentes représentations sociales
Arabe dialectal	<i>rajli</i>	trop traditionnel/ laisse entendre un sentiment de possession, de soumission et pourquoi pas d'amour et de fierté/ donne l'impression d'un niveau culturel le plus souvent moyen/ affirmation de statut de femme mariée étant valorisé dans notre société.
	<i>Moula biti</i>	rare/évoque le sens de dépendance, de dépenses, d'argent et de gestion.
Arabe classique	<i>ezzawj</i>	donne l'idée d'une appartenance et d'une culture purement arabophone / esprit religieux / laisse entendre un sentiment d'estime et de respect.
français	mon mari	c'est subtil, c'est fin / laisse paraître une appartenance ou idéologie francophone, modernisme et niveau socioculturel favorisé / Laisse entendre un sentiment de complicité et de respect/ neutralité absolue / marque d'indifférence.
	le monsieur	
berbère	<i>argaz</i>	rare / laisse paraître une éducation ou une culture berbérophone.

Tableau n° 1

Nous avons pu remarquer que les femmes ne se trouvent pas gênées de prononcer parfois le prénom de leurs maris en parlant d'eux. Or notre enquête nous a bien réservé des surprises : sur 100 femmes interrogées et de différents niveaux socio-culturels, nous avons noté un emploi massif du substitut lexical « *Rajli* » avec un pourcentage de 40 %, soit 40 femmes sur 100 qui préfèrent employer ce terme. Le même nombre, soit 40 %,

représente également les femmes qui préfèrent nommer leurs maris par leurs noms, alors que l'expression « mon mari » n'est employée que par 20 % de femmes. Ce qui nous amène à dire que les femmes optent le plus souvent pour l'arabe dialectal, ce qui dessine un cadre socio-culturel de notre société marqué dans son ensemble par un usage traditionnel. Ceci dit, il importe de chercher les facteurs régulant le choix de telle ou telle désignation lexicale.

En nous appuyant sur les propos de nos enquêtées, nous pouvons dégager trois principaux facteurs régissant leurs pratiques langagières et que confirment les extraits suivants :

1. Statut socio-culturel de l'interlocuteur :

— s'il s'agit de quelqu'un de francophone ou de cultivé (instruit) je dis : mon mari, s'il s'agit d'un personne appartenant à une couche socio-culturelle moyenne, je dis : *rajli*.

— Je dis : mon mari quand je parle francophone et *Azzawj*, quand je parle à un arabophone.

2. Contexte ou situation de communication :

On distingue les discussions familiales, amicales et avec des étrangers :

— S'il s'agit de la famille, je le nomme par son nom.

— Ça dépend à qui je m'adresse : si l'autre connaît mon mari, je préfère citer son prénom, si non je dis : *Rajli*.

— Je le nomme par son nom avec les intimes et ceux qui le connaissent.

— Selon les circonstances et l'entourage: j'utilise: mon mari et *rajli* avec les étrangers et je le nomme par son nom avec la famille et les amis.

3. Question d'habitude :

— Je le nomme par son nom parce que c'est plus simple pour moi et puis c'est par habitude.

— J'ai pas honte de prononcer le nom de mon mari même devant les étrangers.

— Je le nomme par son nom parce qu'il s'appelle ainsi.

— C'est une question d'habitude, je préfère le nommer par son nom.

La langue employée	Les différentes désignations lexicales de la femme	Les différentes représentations sociales
Arabe dialectal	<i>Lemra</i>	Trop traditionnel/ Parfois ça évoque le sens de la femme dépourvue et démunie de personnalité d'autonomie ou d'indépendance.
	<i>Lâaila</i>	
	<i>eddar</i>	
Arabe classique	<i>ezzawja</i>	Esprit religieux/ Autorité/ Culture purement arabophone.
Français	ma femme	Laisse voir une culture francophone/ Laisse entendre un sentiment de d'amour, d'estime et de fierté/ Mentalité non complexée/ Modernisme.
Code switching	<i>el madame</i>	Souvent utilisé / Évoque le sens de considération, d'estime et de prestige.
Berbère	<i>Tametouth</i>	Rarement utilisé / culture purement berbérophone.
	<i>Tamrareth</i>	

Tableau n° 2

Une simple comparaison nous conduit à dire que dans notre société, la femme ne se trouve absolument pas gênée de citer le nom de son mari devant ses amies, alors que l'inverse est difficilement concevable. Pourquoi les hommes s'abstiennent-ils de citer le nom de leurs femmes dans les discussions amicales ? La réponse à cette question doit être cherchée dans la composante psychosociologique de la mentalité de l'homme dans notre société, car, selon les traditions, le prénom de la femme (épouse, mère, sœur) est considéré comme un tabou linguistique et l'étranger n'a pas à le connaître. Donc il arrive que l'homme en général, et même le plus instruit, se trouve soumis à d'autres choix ou désignations lexicales et, par la force des choses, son niveau se dissout dans les paradigmes imposés par la société.

À l'opposé des pratiques langagières manifestées par les femmes, les hommes, eux optent pour un choix diversifié. Sur 100 hommes interrogés,

nous avons constaté un emploi presque égal des deux expressions : « *lemra* » et « *el madame* » avec des pourcentages de 30 % et 30 %. On a noté également, l'emploi en deuxième position des termes « *ezzawja* », « *lâaila* » et « *addar* », avec des pourcentages de 15 %, 13 %, et 12 %. Enfin on a remarqué un emploi rare de l'expression : « ma femme » et aucun pour « *tametouth* ». Ce qui signifie pour nous, comme le confirment les extraits ci-dessous, que le choix est toujours dicté par les mêmes facteurs (le contexte et le statut de l'interlocuteur) :

— Je ne cite le prénom de ma femme que devant les membres de ma famille.

— Cela dépend des gens à qui l'on s'adresse et puis c'est la société qui veut cela.

— Je la nomme par son nom quand je parle avec un proche. J'emploie : *eddar* avec un arabophone, religieux c'est : *ezzawja*. Dans l'administration je dis : *el madame*, la même chose quand je voudrais lui acheter quelque chose, je dis : c'est pour *el madame*.

Conclusion

En résumé, si des différences ont pu être observées entre le parler des hommes et celui des femmes, les études sont loin d'être closes. Les hommes auraient le monopole de la langue, autrement dit la langue dominante est celle des hommes. Mais n'est-ce pas, dans une large mesure, le résultat d'un dressage socioculturel et d'une distribution des rôles dès la petite enfance ? Les femmes seraient plus « polies », auraient tendance à l'hypercorrection, opteraient plus que les hommes pour les formes de prestige. Là encore, c'est leur position socialement inférieure qui les pousse à chercher un statut social plus distingué, à travers lequel elles pourront se mettre en valeur. C'est en quelque sorte une forme de compensation.

Bref, quelles que soient les différences, il n'existe pas de cas où l'on puisse parler de langues distinctes. On peut tout simplement parler de variantes, de sociolectes ou même de répertoires différents, lorsque entrent en jeu essentiellement des différences lexicales dues à la répartition des rôles et aux pôles d'intérêts différents des hommes et des femmes.

Références bibliographiques

- ALI Gh. et AKHLAQ KHAN L., 2012, "Language and Construction of Gender: A Feminist Critique of Sms Discourse", dans *British Journal of Arts and Social Sciences*, vol. 4, n° 2, p. 342-360.
- ARGOD-DUTARD F., 2010[1996], *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, Armand Colin.
- BOUTEFNOUCHET M., 1980, *La famille algérienne. Évolution et caractéristiques récents*, Alger, SNED.
- CAUBET D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? Alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues » dans *Plurilinguismes*, n° 14, p. 121-142.
- KUNERT S., 2013, « Genre, langage et sexualité : entretien avec Luca Greco », dans *Communication et Langage*, n° 177, p. 125-134. Disponible sur <http://www.academia.edu/7139121/Genre_langage_et_sexualit%C3%A9_entretien_avec_Luca_Grec>
- LABOV W., 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », dans P. SINGY (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- LE HUCHE F. et ALLALI A., 1984, *La voix : Anatomie et physiologie des organes de la voix et de la parole*, T. 1, Paris, Masson.
- LEOTHAUD G., 2004-2005, *Théorie de la phonation*, Cours de DEUG, 2^e année universitaire. Disponible sur : <<http://mapage.noos.fr/dixdechoeur/ludivine/Phonation.pdf>>
- MORSLY D., 1998, « Femmes algériennes et insécurité linguistique », dans P. SINGY (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- SINGY P. (dir.), 1998, *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- TRUDGILL P., 1998, « Concepts de genres, prestige latent et insécurité linguistique » dans P. SINGY (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- YAGUELLO M., 2002, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot.

Annexe

Ce sondage a lieu dans le cadre d'une recherche portant sur « le parler féminin et masculin et les différentes représentations sociales ».

Nous vous prions de répondre avec franchise aux questions suivantes tout en justifiant votre réponse :

1. Question destinée aux femmes :

En parlant de votre mari, vous dites :

- Mon mari
- Rajli
- Le monsieur
- Ezzawj
- Moula biti
- Aregaz

Le nommer par son nom (vous citez son prénom)

Pourquoi ?.....

En parlant de votre femme vous dites

- Ma femme
- Lemra
- El madame
- Ezzawja
- El Aaila
- Eddar
- Tametouth

La nommer par son nom (vous citez son prénom)

Pourquoi ?.....